

Modification constitutionnelle de 1987

Monsieur le Président, définitivement on a une façon de vivre au Québec différente des autres provinces, il faut l'admettre, il faut le reconnaître. Mais ça ne nous enlève rien pour être de bons Canadiens, d'être de bons citoyens ensemble et de continuer à travailler et à bâtir ce pays.

Monsieur le Président, certains vont assez loin pour dire que la reconnaissance de la société distincte du Québec risque de diminuer la participation des groupes culturels. J'aimerais rassurer la Chambre en disant que ce n'est pas vrai du tout. Je pense que le Québec est l'une des provinces, je ne dirai pas que c'est pas la seule, mais je pense définitivement que, dans ce chapitre des communautés culturelles, nous, au Québec, nous sommes en avance sur plusieurs autres provinces du Canada.

Combien de provinces au Canada enseignent à l'école primaire la langue d'origine, monsieur le Président? Non pas seulement l'anglais comme langue seconde ou le français comme langue seconde, selon que l'on fréquente l'école anglaise ou française, mais aussi dans ses écoles on enseigne la langue d'origine à partir de l'école primaire, soit à partir de la première année, monsieur le Président. J'aimerais savoir combien de provinces au Canada ont cette possibilité?

Bien sûr que nous avons au Québec des débats assez émotifs sur la question linguistique. Cela en fait encore et on n'a simplement qu'à ouvrir les journaux pour voir tous les débats linguistiques, surtout sur l'affichage, qui se font maintenant au Québec. Mais cela a toujours été ainsi et ces débats-là, même s'ils sont très émotifs, souvent ils nous aident à mieux nous comprendre et à avoir un Québec toujours à l'avant-garde, monsieur le Président.

Le référendum en 1980. Bien sûr que j'étais l'un de ceux qui n'ont pas eu à rester à la maison pour regarder la télévision ou lire les journaux pour savoir ce qui se passait. Mais j'étais là, monsieur le Président, en première ligne, et je me suis battu pour un Canada.

Monsieur le Président, j'aimerais dire à ce moment-ci, parce que souvent le matin, demain matin on se réveillera pour lire de quel parti on appuie l'Accord, ou savoir qui est contre ou pour, mais j'aimerais dire aux Canadiens qu'en 1980, lors du référendum, lors de la question cruciale, alors qu'on devait dire oui ou non au Canada, il n'y avait pas de parti politique: il y avait deux côtés: oui pour le Canada et non pour le Canada.

Et moi, j'entends ce débat constitutionnel dans le même sens, monsieur le Président. Je crois à un Canada fort et uni. Je me réjouis du fait que, finalement, après un certain nombre d'années et tant de discussions le Québec ait pu dire oui pour adhérer à la Constitution et enfin nous sommes devenus une famille constitutionnelle comblée. Mais j'aimerais dire que je suis fier d'un Canada fort et uni et j'aimerais aussi avoir un Québec fort, un Québec qui demeure distinct.

Monsieur le Président, le Canada sans le Québec, le Canada sans un Québec distinct ne serait pas le Canada qu'on connaît, le Canada dans lequel on aime bien vivre, le Canada dont nous sommes fiers d'en être les membres. Et je suis sûr que dans l'ensemble nous allons continuer à améliorer le pays. Définitivement ce n'est pas le meilleur Accord du monde, il y a eu des négociations et comme dans toutes négociations, on donne et on reçoit, ce n'est pas parfait.

Monsieur le Président, j'aimerais aussi profiter de cette occasion pour rendre hommage à l'ancien premier ministre, M.

Trudeau. Et il le savait très bien lui, quand il a proposé le rapatriement de la Constitution, que même cet accord-là ne serait pas parfait et c'est pour cela qu'il a proposé la Charte des droits et libertés en même temps. Justement, on a une base, monsieur le Président, qui nous protège, quand on a des droits partout au Canada. Et de là, nous pouvons—bien sûr, avec le temps, les hommes changent—avoir des négociations. Nous pouvons donner et prendre un droit qui appartient à la province, on le donne au palier fédéral ou le niveau fédéral le donne... Mais ce qui est important, c'est que notre Charte des droits et libertés reste là, afin que nous puissions être, au moins par cette Charte, tous des Canadiens égaux et que nous nous sentions chez nous bien protégés.

C'est cela l'important, monsieur le Président, et je pense qu'il faut aujourd'hui reconnaître que sans la détermination, sans le courage et le dévouement de M. Trudeau, nous n'aurions jamais eu la Charte des droits et libertés et nous n'aurions jamais eu le rapatriement de la Constitution et aujourd'hui, nous ne pourrions pas parler de l'Accord Meech, parce que justement notre Constitution aurait été encore en Angleterre.

● (1200)

Donc, nous suivons un processus d'évolution de notre Constitution canadienne qui ne s'arrête pas ici. Je suis sûr que cela va continuer. Les corrections qu'il faut apporter, on va les faire en temps et lieu. Il y a d'autres hommes ou les mêmes hommes, mais avec le temps, on va le faire, monsieur le Président. Bien sûr que je suis concerné moi aussi, comme mes collègues, au sujet du droit des minorités. Et c'est pour cela, monsieur le Président, par exemple, que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons proposé un certain nombre d'amendements. Ce serait trop long d'énumérer ces amendements, il y en a deux pages. Mais j'aimerais quand même souligner ceux qui m'intéressent directement, ceux qui touchent ma communauté et je trouve qu'ils sont très importants: la reconnaissance des autochtones, comme caractéristique distinctive et fondamentale du Canada. On ne peut pas nier cela. Il faut que ce soit inscrit là et il faut, dans les prochaines négociations, en arriver à une entente; la reconnaissance du caractère multiculturel de la société canadienne: aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'au Canada, il n'y a ni majorité ni minorité. Nous sommes à peu près un tiers d'anglophones, un tiers de francophones et un tiers provenant d'autres communautés. Mais il est temps qu'on reconnaisse cette base-là. Et je suis sûr qu'on va y arriver.

Parlons aussi de l'importance, monsieur le Président, de développer l'union économique canadienne. Ces jours-ci, la question de l'heure, c'est le libre-échange. Mais c'est important qu'en ayant le libre-échange avec les États-Unis, on ait une union économique canadienne; il faut qu'on commence aussi à parler de libre-échange entre les provinces, de libre-échange à l'intérieur du Canada.

Donc, monsieur le Président, je me réjouis que le Québec ait adhéré à la Constitution. Le Québec, en 1980, a dit oui au Canada. En 1985, avec les cinq points de demande constitutionnelle de M. Bourassa, le Québec a dit encore oui au Canada. C'est le temps, monsieur le Président, que le reste du Canada dise oui au Québec.

M. Malépart: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Saint-Léonard—Anjou pour son intervention.